

Et maintenant, parlons salaire !

Comme annoncé, le groupe Airbus va verser une prime exceptionnelle pour répondre à la crise sociale mise en exergue par les « gilets jaunes ». Même si le principe de la prime exceptionnelle désocialisée est critiquable sur bien des points, c'est un pas que la CGT apprécie favorablement.

En décembre, les syndicats CGT ont écrit aux directions des entreprises du groupe pour demander l'ouverture, dès le début d'année, des négociations salariales (NAO). Ces courriers ne sont pas restés sans réponse puisque, le 24 janvier, la direction du groupe a répondu et annoncé que les augmentations de salaires seraient négociées dès le mois de février.

Dans le même temps la direction a annoncé aux organisations syndicales signataires des accords 2018 qu'il n'y aurait pas de mesures de rattrapage. La direction refuse de prendre en compte le décalage entre l'inflation constatée et l'inflation prise en compte au moment de la négociation.

La CGT AIRBUS revendique un rattrapage immédiat et rétroactif des salaires par une augmentation générale de 1%.

Pour 2019, la CGT s'engage dans les négociations avec la volonté que les choses bougent réellement. Il faut sortir du train-train habituel où la direction impose ses choix en trouvant des syndicats signataires. Il faut que les salariés deviennent acteurs de cette négociation. La CGT organisera des consultations sur les besoins des salariés. N'hésitez pas à nous interpeller !

Soyons lucides. Pour que ça change, **il faut une implication dynamique des salariés**. C'est pourquoi **les syndicats CGT du groupe AIRBUS s'associent à l'appel national d'une grande journée de grève le 5 février**. Nous vous inviterons à participer activement à cette mobilisation pour imposer un autre partage des richesses créées par les salariés.

Oui, c'est urgent, il faut une autre répartition des richesses.

La CGT, le syndicat du salaire, de l'emploi industriel et des conditions de travail